



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE  
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN  
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

---

### **LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE ACCEPTE L'INVITATION DE RENCONTRER LE COMITÉ PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES CONCERNANT LE DOSSIER DE L'IMMIGRATION FRANCOPHONE**

---

**Ottawa, le 13 mai 2010** – Dans la foulée de ses interventions au chapitre de l'immigration francophone, le volet provincial et territorial\* de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne a accepté l'invitation du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes de comparaître, aujourd'hui, au sujet de l'étude qu'il mène sur l'immigration comme outil de développement des communautés de langues officielles en situation minoritaire.

La participation de la Conférence s'inscrit dans le cadre du rôle de leadership qu'elle joue en matière d'immigration francophone, l'un des axes d'action prioritaires ciblés dans son Rapport *La francophonie canadienne : enjeux, défis et pistes pour l'avenir*.

Cette présence concrétise également l'engagement des ministres pris lors de leur dernière conférence annuelle, tenue à Vancouver, en septembre 2009, où ils ont confirmé l'importance du dossier de l'immigration francophone au Canada et se sont engagés à y jouer un rôle stratégique.

Dans ce domaine, la Conférence encourage particulièrement une plus grande collaboration entre les gouvernements dans le domaine de l'immigration francophone. C'est ainsi qu'elle a collaboré au récent *Pré-congrès national de Metropolis sur l'immigration francophone au Canada* qui s'est tenue le 18 mars 2010 à Montréal et qui rassemblait les principaux intervenants provenant des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des communautés francophones et du milieu des chercheurs.

Lors de leur prochaine rencontre les 22 et 23 juin 2010 à Yellowknife, les ministres de la Conférence poursuivront leur réflexion dans le but d'établir des pistes d'action concrètes dans ce dossier.

*\*Il est à noter que l'Alberta s'abstient de prendre position sur ce dossier dans le présent contexte.*

---

*La CMFC, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La CMFC travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.*

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Chantal Alarie  
Coordonnatrice nationale  
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne  
chantal.alarie@gov.sk.ca  
Tél : 306-933-6355  
www.cmfc-mccf.ca

---